

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Nadia Bourgeois	Numéro de permis 2008626	Date d'inspection Le 19 octobre 2023	
Nom de l'établissement Garderie l'Univers des Petits Papillons		Numéro de téléphone (506) 358-0112	
Adresse 4255 boulevard Des Fondateurs Saint-Isidore NB E8M 1G7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Karine Basque		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
4(1) Aux fins d'application du paragraphe 5(2) de la Loi, la demande de permis s'accompagne des documents suivants : g) s'il s'agit d'une garderie éducative à temps plein ou à temps partiel : (ii.1) la politique d'inclusion de l'établissement.	4(1)(g)(ii.1)	25 sept. 2023	21 sept. 2023
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			

<p>Commentaires généraux</p> <p>Ratio n'a pas été pris puisque la lacune fut corrigée par courriel.</p> <p>La garderie est maintenant conforme selon les normes et la loi sur les services à la petite enfance du NB. Permis recommandé.</p>

original signé par
Karine Basque

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 19 octobre 2023

Date

original signé par
Nadia Bourgeois

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 19 octobre 2023

Date